

Le Petit St Martinois

Mai 2019

Le Mot du Maire

Chers amis, St Martinoises, St Martinois

Alors que les dons affluent pour reconstruire Notre-Dame de Paris, les maires sont invités à ne pas oublier leurs lieux de culte. A St Martin, nous n'avons pas attendu une telle catastrophe pour remettre en état l'église communale.

J'espère seulement que cet évènement aura permis aux Français, anesthésiés par les polémiques politiciennes et journalistiques d'un niveau médiocre, de ne pas oublier leur histoire. Les ventes du livre de Victor Hugo « Notre-Dame de Paris » se sont envolées. Puisse la lecture retrouver sa place usurpée par les réseaux sociaux !

Et je repense à cette citation d'Umberto Eco : « Les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui avant, ne parlaient qu'entre eux et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite. Aujourd'hui, ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel ».

Propos excessif ? Je vous laisse juge !

Heureusement, le mois de mai, avec ses nombreux jours fériés et les ponts générés, sera rythmé par la reprise du marché paysan, lieu de convivialité, les élections européennes et le festival international de patchwork du 30 mai au dimanche 02 juin, date du vide-greniers du CCAS.

Je vous souhaite une belle fin de printemps, un bel été, saison des vagues de chaleurs mais aussi des orages . Méfiez-vous des ultraviolets et des épisodes caniculaires qui peuvent avoir des conséquences sur votre santé et surtout celle de vos enfants.

Joëlle RICHAUD

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.saintmartindelabrasque.com Vous pouvez en obtenir une copie.

Séance du 04 février 2019

- ✓ Modification du loyer du restaurant de la Fontaine – unanimité -
- ✓ Cession d'une concession au cimetière – unanimité -
- ✓ Renouvellement de la concession pour l'entretien des hydrants – unanimité -
- ✓ Archiviste : avenant pour les frais de déplacement – unanimité –

Séance du 11 mars 2019

- ✓ Vote du compte de gestion et du compte administratif – unanimité –

INVESTISSEMENTS 2018			
DEPENSES		RECETTES	
041 Opérations patrimoniales	12 598,06	Chap 040 Transfert entre section	93 453,30
Chap 16 Emprunts et dettes assimilées	39 548,64	Chap 041 Opérations patrimoniales	12 598,06
Chap 20 Immobilisations incorporelles	25 539,90	Chap 10 Immobilisations corporelles	74 009,48
Chap 21 Immobilisations corporelles	520 680,52	Chap 13 Subventions d'investissement	160 801,57
		Chap 16 Emprunt	400 000,00
TOTAL	598 367,12		740 862,41
		SOLDE + 142 495,29	

FONCTIONNEMENT 2018			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 011 Dépenses générales	129 072,04	Chap 013 Atténuation de charges	4 912,66
Chap 012 Dépenses de personnel	250 924,02	Chap 70 Produits des services	50 397,40
Chap 014 Atténuation de produits	2 896,55	Chap 73 Impôts et taxes	373 936,35
Chap 042 Transfert entre sections	93 453,30	Chap 74 Dotations et participations	105 476,27
Chap 65 Charges de gestion courante	63 487,68	Chap 75 Produits de gestion courante	53 179,07
Chap 66 Intérêts de la dette	7 879,10		
Chap 67 Charges exceptionnelles		Chap 76 Produits financiers	5,13
		Chap 77 recettes exceptionnelles	80 327,48
TOTAL	547 712,69		668 234,36
		SOLDE + 120 521,67	

✓ Affectation du résultat : unanimité	
au compte 001 en recettes	145 707,17
au compte 001 en dépenses	0,00
au compte 1068 en recettes	138 499,09
au compte 002 en recettes	240 697,53
au compte 002 en dépenses	0,00
Restes à réaliser à inscrire en investissement dépenses	432 721,00
Restes à réaliser en investissement recettes	148 814,74

- ✓ Demandes de subvention : unanimité
 - Pour la Traverse du cercle, et pour le chemin de la Montagne, partie basse, dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire
 - Pour le chemin de la Montagne, partie basse, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- ✓ Carte Temps Libre : renouvellement convention 2019 et de son avenant pour un montant de 500€

Séance du 08 avril 2019

- ✓ Vote du taux des taxes : pas d'augmentation – unanimité –
- ✓ Vote du budget primitif – unanimité -

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	783 883,00	543 185,47
Résultat de fonctionnement reporté		240 697,53
Total de la section de Fonctionnement	783 883,00	783 883,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement	362 701,00	501 200,09
Restes à réaliser N-1	432 721,00	148 514,74
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		145 707,17
Total de la section d'investissement	795 422,00	795 422,00
Total du budget primitif 2018	1 579 305,00	1 579 305,00

- ✓ Demande de subvention au Conseil départemental pour le chemin de la Loine : unanimité –
- ✓ Règlement Local de Publicité : abandon – unanimité –
- ✓ Les commissions communales sont complétées, à l'unanimité, comme suit :
 - Catherine Girard aux finances,
 - Jean-Claude Dossetto aux travaux de toute nature et à l'urbanisme,
 - Thierry Fabre au personnel,
 - Catherine Girard et Emmanuelle Fognini à la communication, aux associations et aux affaires scolaires,
 - Patrice Varaire et Emmanuelle Fognini à l'agriculture
- ✓ Remplacement du délégué titulaire au Syndicat d'Énergie Vauclusien par Jean-Claude Dossetto et au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière par Thierry Fabre – unanimité -
- ✓ Antenne 4G : vote adopté par 10 voix pour, 4 voix contre dont celle de Michèle Lauze, 1 abstention

ETAT-CIVIL

Naissances : SCHULTZ Nolan le 28 décembre 2018

PAGES Lucas le 08 janvier 2019

AYME – ELUARD Maëly le 11 avril 2019

Décès : FLAMENT Jean-Claude le 06 janvier 2019

PIEDFERT Mathias le 25 mars 2019

BACHA Eric 24 mars 2019

LA VIE DE LA COMMUNE

Elections européennes : dimanche 26 mai 2019 – 1 seul tour – 8h/18h

Cérémonie du 08 mai : à 11h00 dans la salle du conseil municipal, un apéritif clôturera la cérémonie dans le foyer.

Bilan non exhaustif du mandat 2014/2020

Bâtiments :

- Mairie : isolation de la toiture, pose de fenêtres double vitrage au 1^{er} étage, pose d'une climatisation réversible au secrétariat
- Ecoles : pose de 2 nouveaux jeux dans la cour de récréation, pose de climatisations réversibles, peinture dans les classes, peinture des portails, pose d'un portail haut et plein, travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé, achat de mobilier
- Cimetière : construction de murs et travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé
- Eglise : travaux d'AD'AP, rénovation du tryptique, du maître-autel

Voirie :

- Plan d'alignement pour chemins de Langesse, Montagne, Rourabeau, Micoulètes, Ste Catherine
- Réfection de toutes les rues du hameau de Belle Etoile
- Chemin du Castelas, des Furets, des Baysses, des Grandes Terres, des Combes
- Début du chemin de Derrière le Devin
- Descente du lavoir, Pont des Furets, rue des Catafornes, Traverse des Crotonnes
- Place Lally Nevière, Mail, Cours Bastide Bret
- A venir : chemin de la Montagne, de Rourabeau, Traverse du Cercle, et si possible chemin de la Loine

Achats et ventes :

- Achat d'une parcelle de 4 950 m² au bout du mail (parking d'appoint pour le marché paysan)
- 3 parcelles le long du chemin de la Montagne pour réalisation parking et cheminement piétonnier
- Ventes des « terrasses » de la rue des Catafornes et de la rue du Porche
- Intégration dans le domaine public d'une parcelle utilisée indûment dans la rue des Crotonnes
- Vente d'un terrain constructible rue des Crotonnes

Opération façades

Cette opération se terminera fin 2019 pour le dépôt des dossiers.

Résidence principale ou secondaire, location ou commerce, la commune peut vous aider financièrement si vous êtes situés dans la zone sélectionnée.

Pour déposer une demande de subvention, contactez SOLIHA 84 Madame Pezeux au 04 90 23 12 12.

Elle sera en mairie de St Martin de la Brasque de 9h à 12h

- le 13 juin
- Le 1^{er} août
- Le 10 octobre
- Le 12 décembre

Fontaines : interdiction de laver ses outils de chantier

Certaines personnes ont pris la fâcheuse habitude de nettoyer leurs outils, après avoir effectué des travaux de maçonnerie, dans les fontaines, notamment celle de la rue du Cadran.

Les eaux chargées de déchets bouchent les caniveaux qui évacuent l'eau des fuyants, obligeant la mairie à faire intervenir des entreprises de débouchage et de désengorgement des canalisations.

Fontaine de Belle Etoile

Elle coule..... Grâce à une caméra pour détecter les anomalies et faire les lectures de pentes, le trajet de la conduite d'alimentation de la fontaine de Belle Etoile a pu être reconstitué, la fuite détectée et réparée. Des regards ont été posés pour faciliter l'accès à la conduite. La remise en état de la fontaine est prévue au budget 2019. Elle retrouvera sa beauté d'antan (1870)



Timbres fiscaux

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'achat de timbres fiscaux se fait uniquement sur le site timbres.impots.gouv.fr.

Le timbre électronique peut se présenter sous 2 formes :

- Un numéro à 16 chiffres délivré via un SMS
- Un flashcode sur support PDF qui peut être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette.



Des collégiens sur l'île St Martin

Exemple à suivre

Un an et demi après le passage de l'ouragan Irma à St Martin, un an et demi de travail acharné, avec l'aide de 3 municipalités Saint Martin de la Brasque, la Bastidonne et Mirabeau, 2 associations locales, le centre social l'Aiguier et l'association d'Origines du Monde, de nombreux donateurs et bénévoles, 8 jeunes du territoire communautaire ont pu se rendre sur place pour rencontrer les Saint Martinois accompagnés par l'initiateur de ce projet de solidarité, Bruno Labat, et par un professeur de collège, Philippe Grave.



Lors de cette rencontre, ils ont pu poursuivre leur scolarité tout en découvrant l'état de l'île avec par exemple des épaves de bateaux dans la mer, ou encore voir de leurs propres yeux de nombreuses maisons sans toit. Heureusement certaines familles ont été moins touchées et ont pu héberger les adolescents dans leur maison.

Les jeunes ne sont pas partis pour faire du tourisme mais pour effectuer des opérations d'écocitoyenneté à travers la mise en place d'actions de protection de l'environnement. L'objectif était de sensibiliser les Saint Martinois collégiens et adultes à s'engager dans un parcours de formation à la collecte et au tri des déchets, d'être les acteurs de la propreté de leur terre, leur plage car, suite à l'ouragan Irma, des tonnes de déchets ont été amenées par l'ouragan mais beaucoup aussi sont ceux que les habitants eux même jettent par terre sans se soucier de la planète.

Pour agir efficacement sur l'île de Saint Martin, les jeunes ont visité l'éco site pour comprendre le circuit du traitement des déchets, le parc de la sauvegarde des animaux et ont discuté avec les Saint Martinois afin de les amener à participer ensemble au nettoyage des coins sélectionnés par les associations locales.

Un jumelage avec l'île Saint Martin est en cours de construction et courant avril 2020, les Saint Martinois viendront découvrir la neige.

Si vous souhaitez accueillir gratuitement un Saint Martinois chez vous, ou souhaitez nous aider sur les activités à leur faire découvrir lors de leur venue, vous pouvez vous inscrire sur l'adresse mail : labat972@free.fr

Merci à vous.

Fête votive

03 août : Paella et soirée dansante

04 août : St Martin fait son cabaret à 21h30 avec le groupe de transformistes humoristes :

« AMANDA et sa Troupe »

Vous les avez beaucoup aimés il y a 2 ans. Ils reviennent avec un nouveau spectacle.

Chiens errants ou divaguants

Il nous a été signalé que plusieurs chiens errent dans le village ou dans les hameaux, entrant chez les particuliers, semant la perturbation.

Rappel : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel »

Le Service national fait son retour en Vaucluse

Le Vaucluse figure parmi les 13 départements choisis pour expérimenter le Service National Universel (SNU) en 2019.

Cette phase pilote concernera environ 3 000 jeunes volontaires âgés de 16 ans, dont 200 dans le Vaucluse.

Pendant 2 semaines, ces jeunes seront accueillis en hébergement collectif, encadrés par des militaires et des éducateurs. Ces jeunes seront formés aux gestes qui sauvent, aux réactions à avoir en cas de catastrophe, d'attentat. Ils bénéficieront aussi d'un bilan de santé, de tests de lecture et de maîtrise du français, de points d'orientation professionnelle et d'ateliers sur les valeurs républicaines ou sur la protection environnementale.

Seront aussi au programme des parcours dans la nature, des courses d'orientation ou des franchissements d'obstacles.

Chaque journée débutera par un salut au drapeau et par le chant de l'hymne national.

Après cette phase de test, l'ensemble des départements devrait accueillir des jeunes volontaires à partir de 2020. Environ 800 000 personnes devraient être concernées par le SNU dont la mise en place représente un budget annuel situé entre 1 et 1,5 milliard d'euros.



Le bruit et la santé

Autrefois, le bruit ne rentrait pas dans la sphère privée. Aujourd'hui il est perçu comme une nuisance, une pollution sonore parce que les pauses silencieuses sont devenues rares, voire inexistantes.

Or cette exposition permanente affecte non seulement l'ouïe mais encore la santé en général. Tous ces bruits non choisis nous affectent et créent une fatigue sonore.

Les générations des plus jeunes passent énormément de temps avec un casque ou des écouteurs vissés aux oreilles. Parfois, le son de leur musique vient jusqu'à nous, on imagine aisément la puissance du volume reçu

par leurs oreilles. Mais au delà de la puissance du volume, c'est aussi la durée de l'écoute qui est nocive pour les capacités auditives.

A titre d'exemple, dans une rue à fort trafic, le bruit est de l'ordre de 90 décibels (pour une moto 100 db). Des lésions irréversibles peuvent s'installer de manière très insidieuse sans forcément être perçues immédiatement.

Donc attention aux aboiements de chien en continu, aux casques audios, aux discothèques, aux tronçonneuses, tondeuses en dehors des heures autorisées.....



Brulage des végétaux

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Outre les nuisances pour les voisins : odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines. Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans le jardin.

Un seul feu de jardin de 50 kg de végétaux équivaut en particules fines, toxiques mutagènes et cancérigènes à 7 300 km pour une voiture diesel récente.

Du nouveau au restaurant

« **Fourchettes et Baguettes** » est le nouveau nom du restaurant ouvert depuis le 19 avril.

Céline pour les fourchettes et Yukino pour les baguettes sont aux fourneaux pour vous concocter des repas de qualité à des prix corrects.

Pas d'hésitation : vous pouvez réserver au
04 90 77 02 66

Ouvert le lundi – fermé les mardi et mercredi sauf mois d'été.



ADEQUABIO à Pertuis

La startup Adequabio a développé et commercialisé le Phytobarre, système de biodépollution des déchets liquides issus de l'utilisation des pesticides, destiné à l'agriculture.

Elle est gérée par **Daniel Garcia**, résidant sur notre commune, et Camille Escoffier. Le traitement biologique des effluents est réalisé par l'action de bactéries photosynthétiques qui utilisent la lumière du soleil comme source d'énergie et dégradent les molécules actives des pesticides.



Comité Communal d'Actions Sociales

Manifestations 2019

22 avril : Chasse aux œufs de Pâques.

Les enfants se sont déployés sur l'aire de jeux et dans les rues du village en fonction de leur âge. La récolte a été fructueuse et les chasseurs ont été récompensés par une collation.



02 juin de 8h à 14h : VIDE GRENIERS

Inscriptions en mairie. Documents à fournir :

- photocopie de votre carte d'identité
- Attestation sur l'honneur indiquant que vous vous engagez à ne pas faire plus de 2 vide greniers
- Attestation d'assurance
- 10 € pour 5 ml

22 juin : FEU DE LA ST JEAN

Vin offert, braises prêtes pour vos grillades, animation musicale avec un excellent DJ

31 octobre : HALLOWEEN

16 novembre : LOTO

06 décembre : FETE DES LUMIERES

Commande groupée de bois : 72 € le stère de bois sec en 50 cm

Commande groupée de ramonage : 52 € (ramonage en mai)

Contact : 06 66 39 90 77 ou delfin3@orange.fr

Le coin des associations

Club du 3^e âge

Sous la houlette de Marie-Claire Féréoux, le traditionnel aïoli a réuni tous ses adhérents le mardi 5 mars. Puis, début avril c'est les 101 ans de notre doyenne, Elise Sédallian, qui ont été fêtés. C'est tous les mardis après-midi que ces joyeux retraités se réunissent pour passer un après-midi convivial.



ACTIVITES CS²

2018 - 2019

Saint-Martin de la Brasque



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
ARTS PLASTIQUES (Enfants) 17h15-18h15 125€/année	EVEIL CORPOREL (Maternelles) 17h30-18h30 125€/année	PILATES (Adultes) 10h30-11h30 125€/année	
PILATES (Adultes) 18h30-19h30 125€/année	MULTI-SPORTS (primaires-collège) 18h45-19h45 125€/année	HAPPY VITÉ Relaxation-Expression corporelle (Primaires) 14h30 - 15h30 125€/année	PILATES (Adultes) 18h30-19h30 125€/année
	GYM forme (Adultes) 20h15-21h15 125€/année	HAPPY VITÉ Relaxation-Expression corporelle (Maternelles) 15h45 - 16h45 125€/année	
		CIRQUE (Maternelles) 17h - 18h ANNULES	
		CIRQUE (Primaires) 18h-19h 125€/année	

Les horaires sont susceptibles de modification durant le mois de septembre.
Les activités auront lieu dans la salle polyvalente de St Martin à condition de réunir un nombre suffisant de participants. Une séance d'essai seulement.

Adhésion au CS² : 10€/famille

Début des cours : lundi 17 septembre

S'inscrire aux activités du CS² ?

asso.cs2@gmail.com ou 06 64 28 73 95 (Béatrice Balme)

<https://www.facebook.com/CS2SaintMartindeLaBrasque>



Ni pas ni sur la voie publique

Centre Social Culturel et Sportif (CS²)

En cette fin d'année, n'hésitez pas à venir découvrir les activités du Centre Social Culturel et Sportif (CS²).

Début juin les animateurs proposeront sûrement représentations, expositions et autre ... n'hésitez pas à aller voir !

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année, que Thibaut le mardi peut se charger de récupérer vos enfants à la garderie pour l'activité "éveil corporel" et qu'il propose une initiation aux arts martiaux dans son activité "multisports" (Il en sera de même l'année prochaine).

à bientôt avec le CS² !

Gymnastique Volontaire St Martin La Motte

L'année sportive 2018/2019 se terminera mi-juin avec une sortie d'une journée dans le cadre de l'activité « acti'marche »

Les cours, multiples et variés, reprendront mi-septembre et nous serons présents sur le marché de St Martin fin août et début septembre.

Bonnes vacances sportives

Contact : josette.mathiot84@orange.fr ou 0627404068 et 0490776772

"Les Enfants d'Abord en Sud Lub"

vous donne RDV le samedi 11 mai sur la place du marché de 10h à 18h pour « Des jeux nés dans l'Herbe », une journée spéciale dédiée aux jeux pour toute la famille de 1 à 99 ans, en partenariat avec la Semaine de la Parentalité. Au menu : jeux géants en bois, baby foot géant, recherche & trouve, animations, spectacle de magie, etc. Restauration sur place. Participation libre."





De tout temps et bien avant la découverte de l'Amérique, en France, en Angleterre, en Asie et dans de nombreux pays, le tissu a accompagné les hommes du berceau au linceul. Chaque pièce de tissu même minuscule étant un trésor inestimable, les femmes et les hommes les ont récupéré afin de les assembler entre eux avec une aiguille et du fil en des morceaux plus ou moins géométriques par souci d'économie. De ces métrages ainsi reconstitués sont nés des courtepointes ou des vêtements, alors matelassés « quiltés » pour un usage utilitaire, celui de se protéger du froid. Du piqué Marseillais au boutis de Provence, des quilts traditionnels américains en passant par les dessous d'armures de chevaliers, le patchwork est éternel.

A St Martin vous pourrez découvrir les œuvres du **Togo, d'Ouzbékistan, d'Espagne et de France**. Le montage de l'opération et l'organisation sont réalisés par l'association « Histoires de Boîtes à Couture » gérée par Nathalie et Morgan Locquen et Rosy Arzalier.

Les organismes intercommunaux



COMMUNAUTÉ
TERRITORIALE
SUD LUBERON

Taxe sur les Ordures Ménagères Le service s'est autofinancé en 2018 avec une marge de 300 000 € mais le SIEUCETOM (Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères) a renégocié le marché qui arrive à échéance et une augmentation de 300 000 € est à prendre en compte.

Le traitement des ordures ménagères passe de 250 à 300 € la tonne.

Afin de compenser cette augmentation, il faudrait traiter 1 400 T en moins soit 56 kg/habitant. Cela est possible si le tri sélectif est bien fait, si les cartons ne se retrouvent pas dans les containers à ordures ménagères, et inversement si des sacs à ordures ménagères ne se retrouvent pas dans les containers à cartons, si les cendres des cheminées ne sont pas jetées dans les ordures ménagères etc.....

L'augmentation du poids des ordures ménagères et donc du prix du traitement est entre vos mains.

Cotelub a voté, malgré quelques oppositions dont St Martin, l'augmentation de 1 % de la taxe (TEOM)





Dans la colonne « Papiers et Emballages » vous pouvez désormais jeter

- Emballages en métal,
- En papier-carton
- Flacons
- Bouteilles et bidons en plastique
- Barquettes,
- Pots,
- Films,
- Sacs
- Sachets



un conseil,
une info ?
04 90 08 45 78
service.dechets@cotelub.fr



CITEO

Les encombrants

Le ramassage des encombrants (tout ce qui ne rentre pas dans une voiture) est gratuit !! L'accès à la déchetterie est gratuit !! Alors, pourquoi autant d'incivilités ?



Trop souvent nous rencontrons ce type de dépôt auprès des containers à ordures ménagères.

Nous avons également trouvé des branchages en bas du Castelas et avons eu un départ de feu.

D'autre part, des entreprises et des particuliers dépotent leurs gravats ou leurs déchets verts chez des particuliers. Or le fait d'exploiter une installation sans l'autorisation requise est puni **d'un an d'emprisonnement et de « 75 000 € » d'amende.** ([Article L173-1 du code de l'environnement](#)).

Rézo-Pouce

COTELUB décide d'intégrer le **Rezo Pouce, le premier dispositif d'autostop organisé et sécurisé en France.**



Le principe est simple : « *Le passager se rend à un « arrêt sur le pouce ».* *Le conducteur s'y arrête s'il le souhaite et le prend à bord, sans aucun coût pour l'un ou l'autre* », précis. Après s'être identifié chacun comme membre de Rezo Pouce (la carte pour les membres, la fiche destination pour l'autostoppeur et l'autocollant sur le pare-brise pour le conducteur), le voyage peut commencer.

Mise en place avant la fin de l'été 2019

SPANC : Contrôle périodique des installations d'Assainissement Non Collectif sur la Commune de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE

Conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, Durance Luberon, assure depuis février 2004, les missions de contrôle et de gestion du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Est concernée par l'assainissement non collectif (*appelé aussi fosse septique*), toute habitation non raccordée au réseau d'assainissement collectif (*appelé aussi tout à l'égout*). Cela représente environ 185 foyers sur le territoire de Saint Martin de la Brasque.

Pour répondre aux évolutions réglementaires en matière d'assainissement non collectif, et afin d'améliorer le fonctionnement du SPANC, Durance Luberon, par délibération du 16 juin 2016, a approuvé la révision du règlement de service. C'est ainsi, que depuis le 1^{er} janvier 2017, les contrôles périodiques, obligatoires, de ces installations ont lieu tous les 10 ans.

A partir de mai 2019, les techniciens du SPANC effectueront les contrôles périodiques sur les installations existantes de la Commune de Saint Martin de la Brasque. Ces contrôles donneront lieu à une redevance, à la charge du propriétaire. (*art. R 2224-19 -5 du code général des collectivités territoriales*)

Lors de ces contrôles, les techniciens :

- ✓ Examinent l'installation d'Assainissement Non Collectif et s'assurent de sa conformité, son bon fonctionnement et son entretien
- ✓ Déterminent son impact sanitaire et / ou environnemental sur le milieu naturel

Si les installations s'avèrent défectueuses, elles devront faire l'objet de travaux ou d'aménagements divers, à la charge du propriétaire.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation, des aides de financement peuvent, sous conditions, être demandées à titre individuel, auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (*à hauteur de 20% Max des travaux*) ou auprès de banques partenaires du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (*avec l'obtention d'un éco-prêt à taux zéro*).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les techniciens du SPANC, Mr CAST ou Mme PAUL au 04.90.79.87.36 ou par mail spanc@sivomduranceluberon.info
Pour plus d'informations sur l'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous connecter sur le site internet : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

Secrétariat : 8h/12h du lundi au vendredi – 13h30/16h30 mardi et vendredi - Tél 04 90 77 61 02

Courriel : mairiestmartin3@orange.fr - site internet : saintmartindelabrasque.com

Pas d'ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires

Conseils municipaux : 13/05 – 01/07- 09/09 – 07/10 – 18/11 – 16/12

Conseils communautaires : 06/06 – 11/07

Architecte conseil : 03 et 17/05/19 de 15h30 à 17h00 - Se renseigner en mairie pour les mois suivants

Prendre RDV au 04 90 77 61 02.

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : Le 15 mai en mairie – (1 mercredi/mois) à 09h - RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : pour un RDV contactez le 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Stéphane Sauvageon : pour un rendez-vous contactez le 06 24 09 30 39

Député : Julien Aubert sur rendez-vous au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr